

Séance du 26 juin 2009

**Extrait du recueil des actes
du Conseil d'Administration
de l'UVHC**

Objet Avenant n° 12 à la convention d'exploitation du centre technologique en transport terrestre

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni le 26 juin 2009 en salle de réunion de la Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines de l'université sur la convocation et sous la présidence de Mme Marie-Pierre MAIRESSE, Présidente de l'Université.

Le quorum étant atteint,

Mme la Présidente expose aux conseillers le nouvel avenant.

Pour l'année 2009, le loyer versé par VALUTEC à l'Université est de 55 253,94 €.

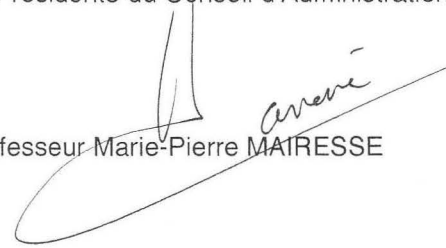
La location des équipements du C3T est de 74 213,43 €.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOIX L'AVENANT N° 12 A LA CONVENTION.

Fait à Valenciennes, le 6 juillet 2009

La Présidente du Conseil d'Administration,



Professeur Marie-Pierre MAIRESSE

Date de publication : 11/07/2009